



Conseil Académique en formation plénière

Séance du mardi 2 mai 2023

Le Conseil Académique s'est réuni en formation plénière le mardi 2 mai 2023 à 14h15, sous la présidence de Monsieur Vincent THOMAS, Président de l'Université de Bourgogne, de Madame Karen FIORENTINO Vice-Présidente de la CFVU et de M. Pascal NEIGE, Vice-Président de la CR.

Pour la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :

Collège A (6) : M. Daniele FAENZI ; Mme Karen FIORENTINO ; Mme Maryse GAIMARD ; M. Claude GROS ; M. Luc IMHOFF ; M. Alain MARTIN

Collège B (5) : M. Éric BOURILLOT ; M. Olivier COUTURE ; Mme Carine MICHEL (jusqu'à 16h45) ; M. Alain RAUWEL ; Mme Christelle SERÉE-CHAUSSINAND (jusqu'à 16h45)

Collège Personnel BIATSS (3) : Mme Pascale AUROUX ; Mme Véronique LAHAIE (donne procuration à Mme Sylvie SIRE) ; M. Philippe VIGNERON (donne procuration à M. Yves BALAY)

Collège des usagers (8) : Mme Lucile CHUPIN ; M. Yanis DUPLANTIER (donne procuration à M. Alexis DECRETTE) ; Mme Iroise FABRE ; Mme Julie JACQUES ; M. Lancelot KRYPIEC ; Mme Claire PROVENIER (donne procuration à Mme Lucile CHUPIN) ; Mme Capucine YVENAT

Excusés : Mme Bénédicte MACE

Invités Mme Sophie MORLAIX

Pour la Commission de la Recherche :

Etaient présents ou représentés :

Président

1. Vincent THOMAS

Collège 1 - Professeurs et assimilés

2. Samir BAJRIC
3. Patrick CHARLOT
4. Jean-François DECONINCK
5. Laurent GAUTIER
6. Gwénael MASSUYEAU
7. Nadine MILLOT
8. Pascal NEIGE
9. Claire SULMONT ROSSE – représenté par Nadine MILLOT

Collège 2 - HDR

10. Sandrine ROUSSEaux – représenté par Christophe THOMAZO
11. Christophe THOMAZO

Collège 3 - Autres Docteurs

12. Karen BRETIN MAFFIULETTI – représenté par Arianna ESPOSITO
13. Arianna ESPOSITO
14. François JARRIGE – représenté par Sandrine LANQUETIN
15. Sandrine LANQUETIN
16. Sylvie MARCHENOIR

Collège 5 - Ingénieurs et Techniciens

17. Yves BALLAY
18. Marie-José PENOUILH

Doctorants

19. Mélanie ROMAIN

Personnalités extérieures

20. Hélène Poirier – représenté par Pascal NEIGE

Membres invités à la Commission de la Recherche à titre permanent.

21. Laurence BRONNER

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures 20.

1. Informations du Président

Exclusion de deux élèves

Le Président commence le Conseil avec un point important : l'exclusion de 2 étudiants. Un pour incivilité envers une collègue bibliothécaire de la BU d'Auxerre. L'autre, étudiant en première année de médecine avec option droit, se voit interdire l'accès à l'ensemble des locaux de l'université pour des faits de harcèlement envers les personnels enseignants et de scolarité.

L'Université de Bourgogne a saisi la section disciplinaire car l'étudiant en médecine n'a pas respecté l'arrêté d'interdiction de rentrer dans les locaux en se présentant à une épreuve. Après jugement, une peine de deux années ferme pour exclusion a été prononcée.

Le Président rassure l'assemblée en indiquant que tous les moyens sont mis en place pour faire face à ces différentes difficultés.

Changement de Vice-Président du Conseil d'Administration

Monsieur le Président nous indique que Madame Emmanuelle Pucéat, Vice-Présidente du Conseil d'Administration, a dû renoncer à cette fonction car elle a bénéficié d'une promotion au titre du repyramidage. Monsieur Fabrice HERVE, Vice-Président en charge des Finances et des Budgets lui succède. Elle conserve sa délégation, formation recherche et continue le pilotage des DOM avec les composantes et laboratoires.

Programme d'investissement Avenir (PIA) France 2030

Le Président informe les membres du Conseil Académique que l'Université de Bourgogne est lauréate de l'appel à projets du programme d'Accélération des Stratégies de Développement des Etablissements d'Enseignements Supérieur et de Recherche (ASDESR). Ce projet, intitulé « STRADA », est porté par l'uB en collaboration avec le CHU de Dijon, le CGFL et Dijon Métropole.

Deux axes seront financés dans le cadre de ce projet :

- Développement de la formation tout au long de la vie
- Création d'une cellule d'aide au montage de projets européens afin d'accompagner les chercheurs dans leurs recherches de financements et d'accroître leurs participations aux programmes de recherche, en complément du soutien du SIPEN pour le montage administratif et budgétaire des dossiers. Une procédure de recrutement est en cours.

L'exemple des établissements partenaires de l'Alliance FORTHEM prouve que l'uB dispose d'une importante marge de progression pour augmenter son taux de réussite aux appels à projets européens et qu'il est indispensable de développer une stratégie pour permettre aux chercheurs, toutes disciplines confondues, d'être mieux accompagnés dans leurs démarches.

Monsieur le Président souligne l'importance de s'appuyer sur l'expertise et l'expérience des universités partenaires de l'alliance FORTHEM dans le montage de projets européens.

Politique régionale

Monsieur le Président nous fait part de son rendez-vous avec l'ensemble des membres de la COMUE UBFC. Cette réunion s'est tenue au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle), la DGRI (Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation) et le SGPI (France 2030, PIA).

Les interlocuteurs ont questionné les membres de la COMUE UBFC sur leurs capacités et leurs motivations à mettre en œuvre la convention d'association.

Ils ont fait face à plusieurs interrogations concernant la gestion des PIA ainsi que les Graduate Schools.

Changement de Présidence UBFC

Monsieur le Président nous annonce un changement à la présidence d'UBFC. En effet, Monsieur Dominique GREVEY a cessé sa fonction de Président au 31 Mai. Il confirme qu'un nouveau Président devrait être désigné par le Conseil d'Administration.

Convention AMACOD

Monsieur le Président est fier de nous annoncer la signature d'une convention AMACOD (Antenne Municipale et Associative de lutte Contre les Discriminations) avec la ville de Dijon. Cette signature accentue l'engagement de l'uB et des autres établissements dans la lutte contre les discriminations.

Madame Nadine MILLOT s'interroge sur le recrutement des ingénieurs.

Monsieur Pascal Neige explique qu'il faut déjà le conventionner. Il s'agit d'un recrutement de 4 personnes par grands piliers scientifiques. 1 personne en SHS, 1 en Sciences de Santé, 1 en Sciences de la Matière expérimentale et 1 en Aliment et Environnement.

La cible est plutôt d'ouvrir en priorité les postes d'ingénieur en Sciences de Santé et dans le domaine SHS.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2023

Vote CAc	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 42 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : __	Suffrages exprimés : 42 Contre : __ Pour : 42
---------------------	--	---

3. Additif à la campagne d'emplois enseignants-chercheurs rentrée 2023

M. Neige présente un additif à la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs rentrée 2023, cela concerne deux emplois :

. Un poste à l'UFR Sciences de santé, cet emploi a été demandé dans le cadre de la révision des personnels hospitalo-universitaire – section 91 du CNU : sciences de la rééducation et de la réadaptation. C'est un laboratoire qui sera affecté à l'UFR Sciences de santé et au laboratoire CAPS. C'est une voie spécifique dans le domaine des sciences de la santé.

. Un poste dans les Sciences et Techniques, ce poste est un concours réservé BOE au titre des emplois réservés. C'est la 1^{ère} fois que ce type de recrutement est effectué. Il s'agit d'une possibilité offerte par le statut des enseignants-chercheurs (article 29), de recruter une personne en situation de handicap. Un comité de sélection va se réunir, la personne est contractuelle pendant 1 an avec une possibilité de titularisation ensuite. Cette affectation a lieu au laboratoire IMB (Institut de Mathématiques de Bourgogne).

Le Président précise que c'est une obligation légale d'employer 6 % de personnel en situation de handicap. En-dessous de ce seuil, des pénalités doivent être versées à l'Etat. Il se trouve qu'il y a un candidat qui travaille déjà et a publié avec des collègues de l'IMB. Cela permet également d'accompagner des collègues, qui se trouvent en situation de handicap. Cela reste un concours, il pourrait donc y avoir d'autres candidats.

Ces situations interviennent au fil de l'eau d'où cette présentation, le Président propose d'approuver cet additif de campagne d'emplois enseignants-chercheurs rentrée 2023.

Avis CAC	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 42 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : __	Suffrages exprimés : 42 Contre : __ Pour : 42
---------------------------	--	---

Fin de séance : 14h50